



Cers et Tramontane

CMCAS - AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES

n°42
Mai
2019

ACTIVITÉS des séjours &
activités à venir P.11

ÉVÈNEMENTS les 80 ans de
la RETIRADA P.22

DOSSIER l'aide familiale à la
petite enfance P.24

ACTUALITÉ

CSMR

**ACTUALITÉ****04**

Les assemblées générales des SLVies
& L'assemblée générale de la CMCAS 2019

ACTUALITÉ**06**

CSMR

INFORMATION**09**

Retour d'activité sur le Mémorial de Rivesaltes

LES PERMANENCES**10**

Horaires et lieux des permanences de SLVies et Camieg

ACTIVITÉS & SÉJOURS**11**

Les activités à venir

ÉVÈNEMENTS**18**

Les événements de l'année 2019

INFORMATION**19**

Retour d'activité sur la journée internationale des droits des femmes

SÉJOUR & WEEK-END**20**

C'est l'été avant l'heure en Aude Pyrénées-Orientales

ÉVÈNEMENTS**22**

Les 80 ans de la RETIRADA

DOSSIER**24**

L'aide familiale à la petite enfance

INFORMATION**26**

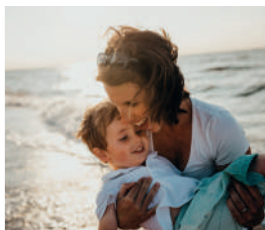
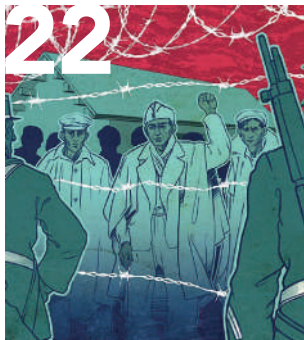
Retour d'activité le rugby, le carnaval et le téléthon

CULTURE**27**

Les livres du moment

**ACTIVITÉS
& SÉJOURS**

Vos activités à venir en livret
détachable !

**11****ÉVÈNEMENTS**

Les 80 ans de la RETIRADA

**JOURNAL DE LA CMCAS DE L'AUDE ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES****Directeur de la publication :** Cédric SARDA**Rédacteur en Chef :** Isabelle DUTEIL**Technicienne de Communication :** Coralie BONNES**Comité de Rédaction :** Cédric SARDA, Karine MOLINA, Anthony SAINT-MARTINO, Isabelle CAFFENNE, Olivier et Anne CORDESSE, Chloé RABILLARD, Claudie CAHUZAC**Réalisation Graphique :** Agence Defacto**Crédits Photos :** photothèque CMCAS, photothèque CCAS, Unsplash, Shutterstock, Frédéric GUYOT CCAS**Impression :** Imprimerie RIVET Presse édition, 24 rue Claude-Henri-GORCEIX BP15577, 87022 LIMOGES CEDEX 9**Accueil téléphonique et physique :** 04 68 58 92 03 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**Antenne de Carcassonne :** Complexe Marius Caussé, 4 rue Buffon CS 80016, 11890 CARCASSONNE Cedex 9. Fax : 04 68 11 13 35**Antenne de Perpignan :** 96 avenue de Prades BP 20133, 66001 PERPIGNAN Cedex. Fax : 04 68 85 56 59**Antenne de Narbonne :** Immeuble l'Espadon, 1 avenue Gustave Eiffel, 11100 NARBONNE. Fax : 04 68 58 92 29. Fax Président et élu : 04 68 58 92 09**E-mail :** cmcas.apo@asmeg.org**Site Internet :** www.cmcas-apo.fr

ÉDITO

GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ SONT DES BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

La précarité, au sens large du terme est un fléau qui envahit notre société. L'accès à l'énergie, reste l'une des premières causes de précarité des foyers. Le prix de l'énergie est la preuve éclatante que ce modèle imposé par le néolibéralisme est mauvais pour les usagers. Ils bénéficiaient, du temps des établissements publics EDF-GDF, d'une facturation adaptée et de services de proximité. Mais au-delà de coûts lourds pour les ménages, il est à noter un manque de contacts et d'interlocuteurs accessibles. Ce rôle majeur tend à s'effacer avec les fermetures des « boutiques » d'EDF SA. Certaines fédérations refusant ce constat ont récemment pris leurs responsabilités en intervenant sur des sites fermes afin de maintenir des missions de service public. Plébiscite de ces initiatives par les usagers, et sûrement réflexion de nos employeurs qui ne peuvent, en aucun cas, rester sourds aux besoins sociaux. Une des mesures qui fait écho depuis des années serait une baisse de la TVA au taux réduit de 5,5% sur les factures d'énergie. Les solutions existent, et les revenus les plus modestes ne doivent en rien payer une double peine alors qu'ils ne cherchent juste jusqu'à vivre.... dignement.

Ce schéma de précarisation n'épargne pas les électriciens et gaziers. La commission Action Sanitaire et Sociale de la CMCAS traite mensuellement des dossiers d'agents, qui, sont eux aussi à un moment de leurs vies dans des difficultés de santé, financières ou même en grandes détresses comme dans le cas d'intempéries généralisées. Sur ce dernier point la CMCAS et le réseau solidaire ont tout mis en œuvre pour reloger, accompagner les bénéficiaires dans les démarches administratives et ainsi que chaque sinistré puisse, le plus rapidement possible, retrouver une situation de vie respectable.



Je n'oublie pas dans ces lignes les collègues des services techniques des entreprises, qui ont œuvrés sur le terrain pour rétablir l'énergie dans les foyers et bien souvent dans des conditions pénibles et compliquées. Le rôle des porteurs d'énergie se conjugue toujours avec le service public. Un grand merci et un grand bravo à eux également.

Alors si nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'améliorer nos conditions de vies, d'avoir des services publics de qualité partout et pour tous, il est essentiel de savoir être des acteurs constructifs et revendicatifs afin de lutter contre ce dogme économique privilégiant l'économie. Rien n'est inéluctable ! Notre avenir sera celui que nous construirons, pour nous et pour nos enfants. Chers collègues, le temps des constats est dépassé, il est de notre rôle et de notre responsabilité collective de rendre au salariat sa dignité, d'assurer aux usagers un service public de qualité. Aussi la vigilance et l'engagement compteront dans les semaines et les mois à venir. À nous de donner le la !

Cédric Sarada
Président de la CMCAS
Aude Pyrénées-Orientales

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SLVIES ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CMCAS

ÉVOLUTIONS DE NOS SLVIES, UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT

La population française évolue, s'adapte et se déplace. Nous constatons depuis quelques années que les flux de salariés ne restent plus statiques, et ce, pour différentes raisons. Ces mouvements impactent les rythmes de vies et les lieux de vies des électriciens et gaziers et de leurs familles. Il n'en demeure pas moins que les besoins de services et de proximité s'en trouvent renforcés tout en évoluant.

C'est donc dans une volonté de toujours mieux redéployer la proximité, que le CA de la CMCAS du 5 Mars a pris la décision de retravailler la **cartographie de ses SLvies**. Tout d'abord pour être en cohérence avec les besoins des bénéficiaires, mais aussi pour suivre les évolutions structurelles des entreprises.

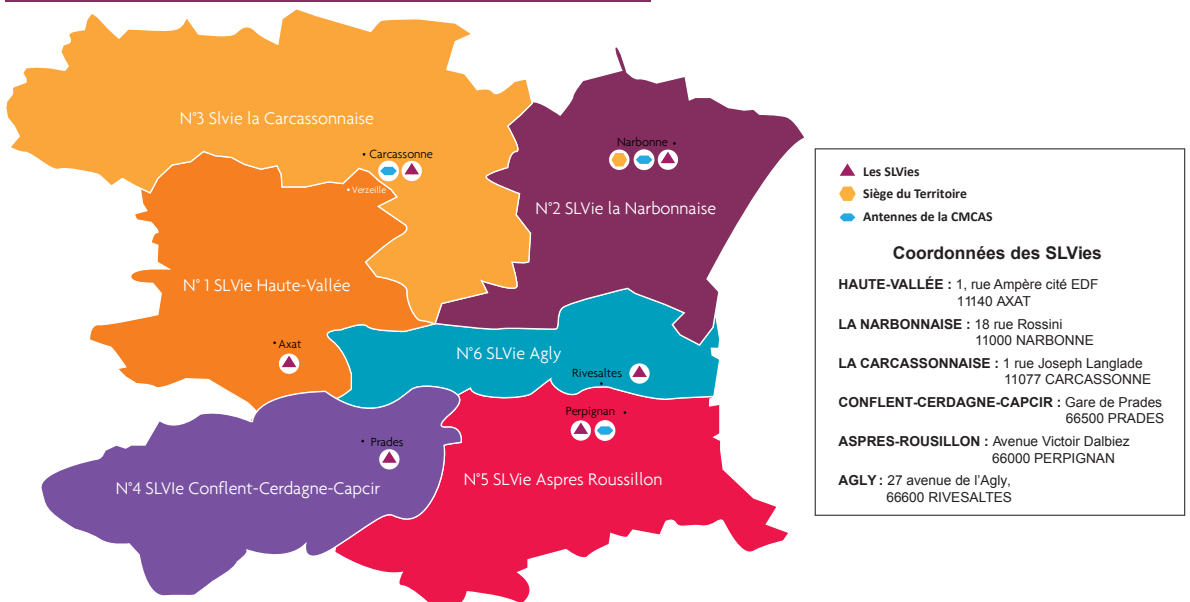
Un autre paramètre a bien sûr motivé cette évolution. Il s'agit de l'accord sur les moyens statutaires dévolus aux Activités Sociales (signé le 5 avril 2018).

L'équation étant posée, il nous faut sans cesse optimiser nos ressources, afin de toujours mieux accompagner les bénéficiaires actifs et retraités dans leurs besoins et ce, au travers d'un lien social dynamique et participatif. Vous trouverez donc dans ce numéro de votre journal, une

cartographie de nouvelles SLVies, ainsi que quelques rappels sur les prérogatives et les règles qui régissent ces structures. Nous vous invitons d'ores et déjà à participer activement à vos AG de SLVie afin d'échanger, débattre, construire et défendre collectivement nos Activités Sociales.



LES SLVIES DE LA CMCAS AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SLVIES

Nos Activités Sociales sont une composante essentielle des garanties collectives de notre contrat de travail. Les Activités Sociales constituent un élément de progrès, un outil de réappropriation de richesses créées.

Par ce salaire social différé, nos activités ont aussi un impact sur les ressources individuelles au travers de la santé, de l'action sanitaire et social, de la culture, des loisirs et du droit aux vacances. C'est un outil de solidarité important.

Alors, continuez à vous mobiliser pour faire vivre vos Activités Sociales uniques et émancipatrices ! Pour ce faire, venez échanger et débattre lors des différentes Assemblées Générales de vos SLVies où vous pourrez émettre vos revendications, vos craintes mais également apporter vos propositions, désirs d'activités...



DATES DES ASSEMBLÉES DE SLVIES 2019

N°	Nom SLVie	Lieux des AG	Dates
1	Haute Vallée	Salle de la SLVie	24 mai 2019 - 10h00 à 12h00
2	La Narbonnaise	Rue Rossini	14 mai 2019 - 16h30 à 18h30
3	La Carcassonnaise	Salle Complexe Marius Caussé	16 mai 2019 - 16h30 à 18h30
4	Conflent / Cerdagne Capcir	Salle EYT (Ancien Lavoir)	10 mai 2019 - 10h00 à 12h00
5	Aspres Roussillon	Salle des Maquettes à Perpignan	15 mai 2019 - 16h30 à 18h30
6	Agly	Institution Sainte Marie	27 mai 2019 - 16h30 à 18h30

CSMR

Huit ans après la création de CSM, la gestion de la couverture complémentaire maladie des retraités a été confiée à Solimut Mutuelle de France, acteur historique du mouvement mutualiste.

Nicolas Cano, président la CCAS est revenu sur ce dossier, qui a suscité de nombreuses réactions chez nos retraités, dans le dernier Journal des Activités Sociales. Il nous en dit plus sur ce qui concerne au premier titre la santé des retraités de la branche des Industries électriques et gazières. Il nous paraît à notre tour important de revenir dessus pour vous donner tous les éléments de compréhension qui vous sont nécessaires.

RAPPEL DES DIFFÉRENTES ÉTAPES :

Le CA de la CCAS du 28/06/18 prend la décision de changer de gestionnaire pour la couverture surcomplémentaire maladie des retraités (CSMR) à la suite d'un désaccord sur le fond et la forme avec énergie mutuelle. Les liens s'étaient distendus, le partenariat gagnant/gagnant était devenu un rapport client-fournisseur.

Il a été demandé à l'assureur de la CSMR, Solimut Mutuelle de France de résilier la convention relative à ce contrat de complémentaire santé. La question de la protection sociale des agents des Industries électriques et gazières nécessite un vrai partenaire avec lequel nous pouvons construire l'avenir.



POURQUOI AVOIR CHOISI SOLIMUT ?

Solimut Mutuelle de France plonge ses racines dans la plus ancienne des Unions mutualistes de France (1821), le Grand Conseil de la Mutualité des Bouches-du-Rhône.

Le mouvement mutualiste a été créé au XIX^e par la gestion ouvrière, et dès la création des Caisses mutuelles complémentaires et d'action sociale en 1948, ce lien s'est établi.

Ces relations étaient d'abord locales : les CMCAS ont toujours cherché à améliorer les prestations maladie des assurés en complément du régime spécial des électriciens et gaziers. C'est avec Solimut que les Activités Sociales ont construit le contrat CSMR en 2011. Solimut en assurera l'été prochain la gestion complète. Historiquement, c'est avec Solimut que les Activités Sociales ont construit la CSMR. Elle en est l'assureur depuis le début.

QUI FAIT QUOI ? QUATRE ACTEURS FONT VIVRE LE CONTRAT CSMR :

Le souscripteur : pour la CSMR, c'est la CCAS. Elle choisit l'assureur et veille au maintien de l'équilibre du contrat. Elle garantit et défend l'intérêt des assurés, dans le cadre contractuel.

L'assureur : il assure le risque financier du contrat et propose au souscripteur les éventuelles évolutions du contrat, la grille de garanties ou de la cotisation. Ces propositions sont faites sur des bases statistiques (population couverte, évolutions démographiques), de consommations et intègrent chaque année les effets des lois de financement de la Sécurité Sociale.

Le gestionnaire : désigné par l'assureur, il est en relation avec les adhérents pour les adhésions, les remboursements de soins, les cotisations. L'assureur peut être également le gestionnaire ; c'est d'ailleurs la situation la plus classique pour une mutuelle.

Le courtier : il conseille le souscripteur et garanti les intérêts des adhérents en suivant l'activité de l'assureur et du gestionnaire.

BON À SAVOIR : MUTIEG R ASSO, KÉSACO ?

Depuis 2005, les employeurs de la branche des IEG avaient exigé une séparation comptable dans la gestion de la couverture sociale des actifs et des inactifs. Ce principe a été réaffirmé lors de la création de la Camieg en 2007.

De la même façon, la gestion de la couverture supplémentaire mutualiste (CSMA et CSMR) répond à cette logique qui fragilise la solidarité intergénérationnelle.

Pour répondre à cette exigence, MUTIEG (aujourd'hui Energie Mutuelle) a créé deux associations, Mutieg A Asso et Mutieg R Asso, qui garantissent la séparation comptable des deux contrats, avec un gestionnaire unique.



VOUS AVEZ ÉTÉ INFORMÉ D'UN CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE POUR LE CONTRAT CSMR, QU'EN EST-IL PRÉCISÉMENT ?

À ce jour, il n'y a aucun changement dans vos démarches : vous continuez d'avoir les mêmes interlocuteurs, les mêmes adresses postales et les mêmes adresses électroniques.

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, seul le prélèvement de vos cotisations CSMR est intitulé « Solimut Mutuelle de France ».

À QUELLE DATE CE CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE, DE ENERGIE MUTUELLE À SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE, AURA-T-IL LIEU ?

La gestion totale du contrat sera réalisée par Solimut Mutuelle de France au cours du 2^e semestre 2019. Vous recevrez en amont un courrier qui vous informera de la date précise de ce changement. Vous n'aurez aucune démarche administrative à effectuer.

POURQUOI VOTRE COTISATION A-T-ELLE AUGMENTÉ EN 2019 ?

Le changement de gestionnaire du contrat CSMR n'a pas impacté le montant de vos cotisations. La cotisation est définie en fonction des remboursements de santé, des frais de gestion et des taxes.


Les Activités Sociales de l'énergie contribuent largement, depuis la création de la CSMR, par une participation (de 27 millions d'euros par an) afin de notamment de limiter la hausse des taux de cotisations des adhérents. Chaque année le conseil d'administration de la CCAS prend acte du rapport entre les rentrées des cotisations et les dépenses de santé des retraités. L'augmentation répercutée pour cette année permet donc d'assurer l'équilibre des comptes du contrat CSMR.

La cotisation du contrat CSMR fait donc l'objet en 2019 d'une augmentation limitée à 10%, sauf pour les coefficients inférieurs à 10 520 € qui conservent la gratuité au titre de la solidarité.

Au-dessus de ce coefficient l'augmentation brute des contrats CSMR correspond à :


+ 10%
pour les formules les « **Isolés** », soit une augmentation entre

2,44€ et **3,45 €**



+ 10%
pour les formules « **Familles** », soit une augmentation entre

4,53€ et **6,41 €**



Malgré cette augmentation le niveau de couverture santé est plus élevé pour l'ensemble des bénéficiaires adhérent.e.s et permet de combattre le renoncement aux soins. L'amélioration en 2016 de la grille de garanties CSMR a conduit à une hausse importante du nombre d'actes et des remboursements, principalement sur deux postes :

LES SOINS DENTAIRES

+ 7%
en 2018

+ 13%
en 2017

LES AUDIOPROTHÈSES

+ 17%
en 2018

+ 37%
en 2017

À SAVOIR :

Maintien de la diminution de la cotisation grâce au principe « Passerelles » : Réduction supplémentaire de la cotisation CSMR si vous avez un ou plusieurs contrats d'assurance de personnes avec la CCAS (Obsèques, Dépendance, IDCP) jusqu'à 5% de réduction supplémentaire et moins 6^e pour les adhérents IDCP.

Pour rappel, il est important de dénoncer les désengagements ou les hausses de tarifs imposés par l'État à la Sécurité Sociale, au travers de la loi de financement 2019 :

Hausse du forfait hospitalier, mise en place du forfait patientèle, revalorisation des consultations des médecins généralistes, hausse de la rémunération des pharmaciens, augmentation annoncée de la participation forfaitaire de 18 € à 24 €, mise en place du « reste à charge zéro » qui va peser fortement sur les complémentaires. Nous avons donc été également dans l'obligation d'intégrer cet élément qui s'impose à nous dans le calcul du montant de la cotisation annuelle.

POURQUOI CERTAINS D'ENTRE VOUS ONT EU UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 10% ?

Cette différence provient essentiellement de la transmission de votre Avis d'imposition à Énergie Mutuelle. En effet, l'intervention des Activités Sociales de l'énergie est fonction de votre revenu fiscal de référence, donc socialisé. Votre participation à la cotisation CSMR est à ce titre révisée annuellement. De plus, en l'absence de transmission de votre Avis d'imposition suite à la sollicitation d'Énergie Mutuelle (MUTIEG R ASSO) en novembre 2018, c'est la cotisation maximale qui est appliquée.

Il est donc indispensable que vous transmettiez bien votre dernier avis d'imposition à MUTIEG RASSO afin de régulariser votre situation.

Pour toutes questions relatives à la modification de votre situation fiscale, vous adresser à :

MUTIEG RASSO - SERVICE ADHÉSIONS, 49 RUE GODOT DE MAUROY - 75009 PARIS

Site internet : www.energiemutuelle.fr/mutiegR, rubrique "Nous contacter"



POURQUOI CERTAINS D'ENTRE VOUS ONT DEUX PRÉLÈVEMENTS ?

- Le prélèvement de Solimut Mutuelle de France correspond au montant de vos cotisations relatives à la Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités (CSMR).
- Vous pouvez cependant avoir également adhéré à des contrats individuels de Énergie Mutuelle (Sodeli ou Cort par exemple). À compter du 1^{er} janvier 2019, les cotisations relatives à ces contrats font l'objet d'un prélèvement distinct par Énergie Mutuelle.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES PAR CE NOUVEAU GESTIONNAIRE ?

De nouvelles offres vont être proposées par le nouveau gestionnaire, des offres facultatives de 4^e niveau de remboursement venant compléter les garanties CSMR et des offres à destination des personnes ne pouvant souscrire au contrat CSMR (enfants et conjoints non affiliés à la Camieg).

COMMENT ADHÉRER AU CONTRAT CSMR ?

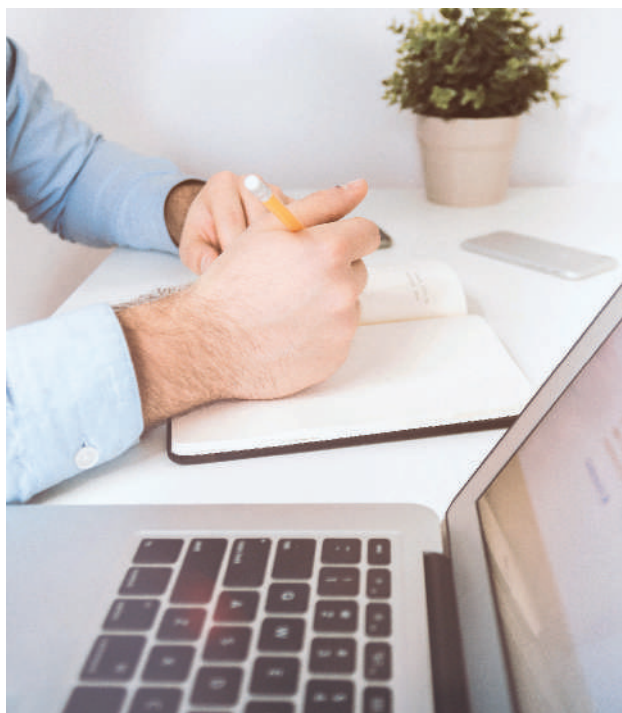
- SUR LE SITE INTERNET : www.energiemutuelle.fr/mutiegR ou via le site internet de la CCAS
- ESPACE CSMR : téléchargement des documents tels que le bulletin d'adhésion, le formulaire de modifications de coordonnées, le formulaire de modifications de situation familiale, le guide pratique, les statuts des mutuelles, etc.
- VOTRE ESPACE PERSONNEL : consultation et modification de vos informations et coordonnées, consultation de vos remboursements, demande de carte mutualiste supplémentaire, etc.

Dans le cadre de mon contrat CSMR, à qui dois-je m'adresser :

- Pour une Adhésion ou une Modification, s'adresser au service adhésion de la Mutieg R Asso
- Pour un Devis ou une Prise en Charge, s'adresser au service adhésion de la Mutieg R Asso
- Pour une Demande de Prestation, s'adresser au service adhésion de la Mutieg R Asso
- Pour mes Cotisations, s'adresser au service adhésion de la Mutieg R Asso
- Pour une Réclamation, s'adresser au service adhésion de la Mutieg R Asso

Toutes ses informations sont disponibles sur le site internet : www.energiemutuelle.fr/mutiegR rubrique "Nous contacter"

Malgré ces changements, nous tenons à rappeler que notre modèle de protection sociale n'est égalé dans aucune autre branche professionnelle ni dans le reste de la société. Le contrat CSMR est une exception dans le secteur des mutuelles en France, que nous avons inventé de toutes pièces : il ne couvre que les retraités. Notre système de protection sociale est de qualité. L'espérance de vie des électriciens et des gaziers semble supérieure à celle du reste de la population. C'est le résultat d'un bon système de protection sociale. La solidarité est une valeur essentielle de nos organismes, et la CSMR en est l'un des plus beaux exemples.



RETOUR SUR LE MÉMORIAL DE RIVESALTES

En arrivant sur le site, nous avons été frappé par le paysage désertique de ce lieu : aucun arbre, aucune végétation, tout est sec et triste. Depuis la nuit des temps, ce lieu était rebaptisé « le Sahara du Midi » du fait de son inhospitalité. Aujourd'hui, dans ce Sahara, seuls des vestiges de baraquement s'étendent sur plus de 600 ha. Ce qui permet dans un sens de mieux imaginer, ressentir ce que des milliers de réfugiés ont subi.

Le contraste entre le mémorial construit sous terre (l'architecte Rudi Ricciotti a voulu retransmettre l'ambiance des lieux à tous point de vue) et l'extérieur est aussi surprenant, celui-ci balance entre la modernité et la neutralité.

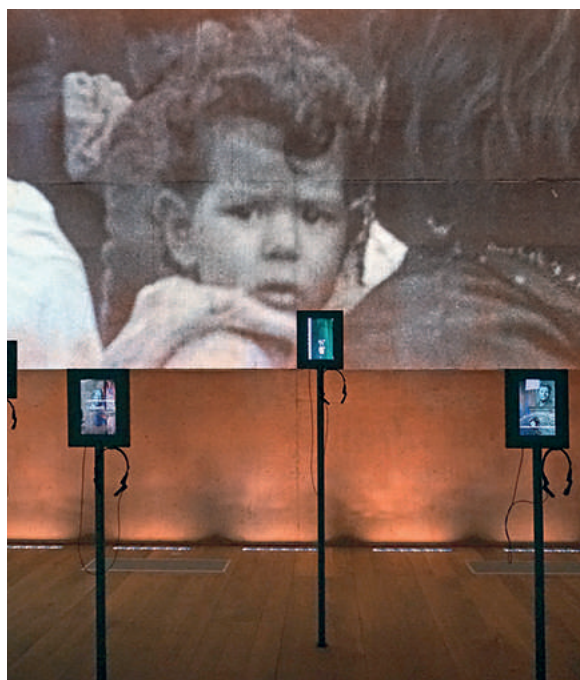
La visite s'est déroulée en trois temps :

- tout d'abord une présentation du camp par un guide expert. Il a pris le temps de nous détailler le contexte historique, depuis 1938, date à laquelle est promulguée la loi instituant l'internement administratif pour les « indésirables étrangers », jusqu'en 2007 où il restait un petit Centre de rétention administrative pour étrangers expulsables...

- Ensuite une visite libre du mémorial. Le mémorial est composé de témoignages audios et vidéos de réfugiés, de photos du camp, d'objets ayant appartenu aux réfugiés et de cartes interactives. Chacun de nous avons pu nous approprier ces moments d'histoire que l'on porte en nous.

- Enfin, retour dans l'amphi et avons échangé avec le guide.

Ce fut pour chacun de nous un moment fort. Les plus anciens ont témoigné, les plus jeunes ont certainement retenu beaucoup et ont pu se forger une idée de notre passé. Nous étions 25 participants ravis de cette visite historique. Tous sont dans l'attente de renouveler des visites de ce type. Pourquoi pas la maternité d'Elne ? Suivez le guide ...



HORAIRES ET LIEUX DES PERMANENCES

Les permanences Action Sanitaire et Sociale ont lieu sur les antennes sur RDV en téléphonant au **04 68 58 92 03**. Toutes les permanences suivantes ont lieu sous réserve d'indisponibilités et/ou d'impondérables, si tel est le cas vous en serez informés sur le site www.cmcas-apo.fr et sur vos antennes.

SLVies

Lieux des permanences	Jours et horaires
Institution Estagel	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
Institution Matemale	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
Institution Sainte-Marie	Le jeudi de 13h30 à 16h
SLVie Aspres-Rousillon (Institution de Saint-Cyprien)	Le jeudi de 9h à 11h30
SLVie Roussillon (site de Dalbiez)	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
SLVie Agly (site de Rivesaltes)	Le mardi de 8h30 à 12h
SLVie Conflent-Cerdagne-Capcir	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
SLVie La Narbonnaise (Site de Rossini)	Le jeudi de 9h à 11h45
SLVie La Carcassonnaise (Antenne Castelnaudary)	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
SLVie La Carcassonnaise (Site de Prat Mary)	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)
SLVie Haute-Vallée (Site d'Axat)	Sur RDV : contacter la CMCAS (04 68 58 92 03)

CAMIEG*

Point d'accueil	Adresse	Horaires	Dates
Perpignan	96, avenue de Prades (locaux de la CMCAS)	Les jeudis à partir de 10h sur RDV	18/04/19, 16/05/19 et 20/06/19
Carcassonne	Complexe Marius Caussé rue Côte Buffon (locaux de la CMCAS)	Les mardis de 10h à 12h et de 13h à 15h sur RDV	16/04/19, 21/05/19 et 25/06/19
Narbonne	Immeuble l'Espadon 1, avenue Gustave Eiffel (locaux de la CMCAS)	Les vendredis à partir de 10h à 13h sur RDV	05/04/19, 03/05/19 et 14/06/19

*Veillez à prendre RDV au moins 48h avant le jour de la permanence (jours ouvrés) en appelant le n° indiqué.

Contactez notre répondeur au 04 30 63 07 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou écrivez-nous à languedoc_accueil@camieg.org en indiquant votre nom, prénom, n° de sécurité sociale, n° de téléphone et le lieu de la permanence souhaitée.

Un conseiller CAMIEG vous recontactera rapidement afin de fixer avec vous une heure de RDV.

Pour tout renseignement
ou inscription aux activités
CMCAS, contactez vos
Techniciens Conseils et Promotion
au 04 68 58 92 03 !



Cers et Tramontane

CMCAS - AUDE - PYRÉNÉES ORIENTALES

● FÊTES ● LOISIRS ● DÉCOUVERTES
● SPORTS ● RANDO ● SÉJOUR WEEK-END

Les activités à venir



Voici la grille de calcul de votre coefficient social
pour les activités proposées :

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coef	<12530	<17000	<21830	<26500	<41000	>41001
%	17%	34%	50%	65%	85%	92%

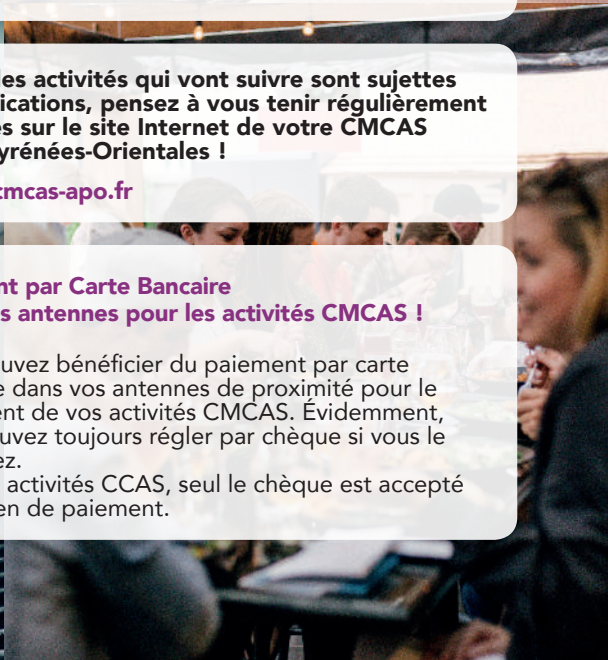
Toutes les activités qui vont suivre sont sujettes
à modifications, pensez à vous tenir régulièrement
informés sur le site Internet de votre CMCAS
Aude Pyrénées-Orientales !

► www.cmcas-apo.fr

**Paiement par Carte Bancaire
dans vos antennes pour les activités CMCAS !**

Vous pouvez bénéficier du paiement par carte
bancaire dans vos antennes de proximité pour le
règlement de vos activités CMCAS. Évidemment,
vous pouvez toujours régler par chèque si vous le
souhaitez.

Pour les activités CCAS, seul le chèque est accepté
en moyen de paiement.



JOURNÉE ACCROBRANCHE À ARGELÈS-SUR-MER

25
MAI
2019

ACTIVITÉ
LIMITÉE À
40 PERS.



📍 RDV : à 11h à Argelès Aventures
Espace de Loisirs,
7 Impasse Copernic
66700 Argelès-sur-Mer

📅 Date limite
d'inscriptions :
15/05/2019

Venez tester votre âme d'aventurier...

Votre agilité lors d'une journée organisée par votre CMCAS au parc acrobatique forestier à Argelès sur Mer. Le parc est accessible dès 2 ans pour les ouistitis, dès 5 ans accompagné d'un adulte majeur pratiquant l'activité, et dès 9 ans en autonomie. 13 parcours, 120 ateliers et 6 niveaux de difficultés vous attendent ! Possibilité de se restaurer sur place.

À prévoir : une tenue sportive et confortable et de bonnes chaussures ! Prêts pour l'aventure ? Alors inscrivez-vous vite auprès de votre CMCAS.

JOURNÉE ACCROBRANCHE EN FAMILLE

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Adultes	5€	9€	13€	17€	22€	24€
Monoparentaux	4€	7,20€	10,40€	13,60€	17,60€	19,20€
Non ayant Droit				24€		

GRILLADE AU LAC À VINÇA

01
JUIN
2019



📍 RDV : Lac de Vinça à partir
de 11h

📅 Date limite
d'inscriptions :
30/05/2019

Venez profiter d'une grillade familiale (apportez en complément ce qu'il vous plaira) pour débiter l'été en douceur. Activité ouverte à tous pour un moment de rencontre entre actif et inactif.

GRILLADE AU LAC DE VINÇA

AD/OD	ENTRÉE LIBRE
Non ayant Droit	3€

FÊTE DES SLVIES À SAINT-CYPRIEN

01
JUIN
2019



📍 RDV : Centre de Vacances
CCAS de Saint-Cyprien à
partir de 12h

📅 Date limite
d'inscriptions :
23/05/2019

Les SLVies des Pyrénées-Orientales vous proposent une journée pour découvrir et partager tous ensemble des animations pour enfants, des activités culturels, des spectacles... Le rendez-vous se fera à partir de midi pour un repas qui sera prolongé, l'après-midi, pour accueillir les nouveaux arrivants. Venez donc profiter d'un moment de convivialité, d'amitié et de bonne humeur !

FÊTE DES SLVIES À SAINT-CYPRIEN

Repas	10€ (gratuit pour les - de 12 ans)
AD/OD	ENTRÉE LIBRE
Non ayant Droit	15€ (- de 12 ans : 10€)

FÊTE DES SLVIES

À AXAT

01
JUN
2019



 Date limite
d'inscriptions :
24/05/2019

La SLVie Haute-Vallée vous propose une journée agréable et conviviale. Rendez-vous le matin à 11h pour une dégustation de vin du domaine St Roch et de la cave d'Arzens. À 13h00, nous vous proposons un repas préparé par le restaurant "Chez Augustine", suivi d'un concours de pétanque en doublette ou tripléte avec consolante.

FÊTE DES SLVIES À AXAT

AD/OD	16€ (gratuit pour les - de 12 ans)
Non ayant Droit	22€

FESTA LA RELÈVE À SAINT-CYRIEN

8 & 9
JUN
2019



 RDV : Centre de
vacances CCAS
Colomine de Las Monges

Comme vous le savez (ou pas encore, mais bientôt si vous nous rejoignez !), il n'y aura pas que la grande scène mais aussi l'ensemble des valeurs des Activités Sociales qui seront mises à l'honneur pendant ces deux jours de Festival : des ateliers, des expositions, des sections sportives... Et évidemment, des stands régions pour vous divertir et régaler vos yeux et vos papilles ! Alors, on appelle ses amis, et on leur dit que les 8 et 9 juin prochains, c'est à la Colomine de Las Monges que ça se passe ! Nous avons déjà hâte d'y être ! Et vous ?


*Découvrez le programme et les tarifs sur le site internet
CMCAS APO www.cmca-apo.fr*


MOTO GRAND PRIX À BARCELONE

16
JUN
2019

ACTIVITÉ
LIMITÉE À
25 PERS.



 RDV : à 8h au Péage du
Boulou

 Date limite
d'inscriptions :
06/06/2019

Nous vous proposons un rassemblement autour d'une épreuve du championnat du monde de MOTO GP.

Rejoignez-nous le dimanche de la course à 8h au péage du Boulou. Le départ se fera en "convoiturage" vers Montmelo. Découvrez sur place un des circuits du championnat du monde MOTO GP et assistez aux courses MOTO2, MOTO3 ET MOTO GP et admirez les meilleurs pilotes moto au monde.

Le repas, tiré du sac, sera pris en commun sur le circuit.

MOTO GRAND PRIX À BARCELONE

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Non ayant Droit
Familles en Couple							
Adultes	9€	17€	24€	32€	41€	45€	48€
Enfant de 6 à 15 ans et Adultes de + de 65 ans	5€	9€	13€	17€	23€	24€	26€
Familles Monoparentales							
Adultes	7,20€	13,60€	19,20€	25,60€	32,80€	36€	48€
Enfant de 6 à 15 ans et Adultes de + de 65 ans	4€	7,20€	10,40€	13,60€	18,40€	19,20€	26€

KARTING

À SAINT-CYPRIEN

22
JUN
2019ACTIVITÉ
LIMITÉE À
35 PERS.

📍 RDV : à 10h au Karting de
St-Cyprien 7 Allée Rallasos
du prat d'en veil

📅 Date limite
d'inscriptions :
13/06/2019

La CMCAS vous propose une journée de KARTING sur le circuit de Saint-Cyprien.

Amusez-vous le temps d'une course sensationnelle et parcourez la piste à la recherche de nouvelles sensations fortes. Vous aurez l'opportunité d'affronter les participants sur 4 manches de 8 minutes ! Les 3 meilleurs se verront offrir une médaille comme les plus grands pilotes ...

Afin de clôturer dignement cette matinée, il vous sera proposé une grillade sur le centre de Saint-Cyprien.

(une participation en sus vous sera demandée sur place, pensez à préciser le nombre de repas lors de votre inscription !)

KARTING À SAINT-CYPRIEN

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Adultes	9€	17€	25€	33€	43€	46€
Monoparentaux	7,20€	13,60€	20€	26,40€	34,40€	36,80€
Non ayant Droit				50€		

EMBRASEMENT DE LA CITÉ

À CARCASSONNE

14
JUIL
2019

📍 RDV : au centre de Vacances
ou directement au gymnase de
Carcassonne à 16h30

📅 Date limite
d'inscriptions :
10/07/2019

Si le ciel dégagé du Grand Carcassonne offre naturellement une pluie d'étoiles en été, il est aussi un des plus illuminés du sud de la France lors du 14 juillet. Chaque Centre de Vacances CCAS organise un déplacement en bus pour admirer alors le Grand Carcassonne s'embraser. À partir de 16 h 30, partez pour passer une soirée conviviale et contempler pendant 30 minutes un feu d'artifice à couper le souffle à la tombée de la nuit.

Transport organisé par les centres de vacances de St-cyprien au 04.68.21.44.12, de Ste-Marie au 04.68.30.60.50 et d'Estagel au 04.68.64.80.00. Pique-nique tiré du sac (à charge des bénéficiaires).

PLAISIR DE LIRE

01
OCT
2019DE 0
À 18 ANS

UN ABONNEMENT, POURQUOI ?

"Faîtes que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore pas votre rêve"

Donner le goût de lire et le plaisir de comprendre ! Une ouverture sur le monde. À côté des savoirs transmis par l'école, l'enfant se nourrit de tout ce qu'il lit, voit, entend. S'étonner, découvrir, apprendre n'est pas pour lui une contrainte, mais bel et bien un plaisir, un jeu, une promesse.... votre CMCAS subventionne un abonnement annuel à un magazine.

Pour plus d'inforamtions et renseignements tarifaires, connectez vous sur le site internet CMCAS APO www.cmca-apo.fr

📅 Date limite
d'inscriptions :
29/08/2019

MARCHÉ DE NOËL EN ALSACE

8 AU 15
DÉCEMBRE
2019

ACTIVITÉ
LIMITÉE À
50 PERS.



Ce séjour sur le centre CCAS de KAYSERSBERG aura pour thème les « **Marchés de Noël en Alsace** »

Trajet en bus (au départ de Perpignan, Narbonne et Carcassonne) avec étape à Sévrier, balcons sur le Lac d'Annecy, à l'aller comme au retour. Au programme de votre semaine ; 4 « marchés de Noël » différents, des visites de fabriques de produits locaux et des soirées animées.

Le programme détaillé du séjour est disponible sur le site de la CMCAS ou dans vos antennes de CMCAS.

Tarif comprenant le transport, les visites et la pension complète. Les repas de midi des 4 jours de voyages ne sont pas compris et restent à votre charge (arrêt sur aire d'autoroute)

Possibilité de règlement mensualisé.

MARCHÉ DE NOËL EN ALSACE						
Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Adultes Familles				500€		
Monoparentaux						
Non ayant Droit				502€		

VOYAGE EN ANDALOUSIE

MAI
2020



Envolez-vous pour un voyage en Andalousie entre tapas, flamenco et trésors architecturaux. Découvrez la plus orientale des régions de l'Europe, des plages de la Costa del Sol aux splendeurs de Séville. Préparez-vous pour un séjour tout compris, dans une région unique, à la croisée des continents et des civilisations.

Programme détaillé sur le site de la CMCAS ou dans vos antennes. Dates non définies à ce jour.

Tarif pouvant évoluer.

Règlement possible en 9x sans frais avant le 10/08/2019, 1^{er} prélèvement début septembre 2019. Après le 10/08/2019 le règlement sera en 1x.

VOYAGE EN ANDALOUSIE						
Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Adultes				1220€		
				chambre individuelle 220€		

Toutes les activités présentées dans ce magazine, sont sujettes à modifications, alors pensez à vous tenir régulièrement informés sur le site internet de votre CMCAS Aude-Pyrénées-Orientales
www.cmca-apo.fr

Pour tout renseignement ou inscriptions aux activités CMCAS précédentes, contactez vos techniciens Accueil-Conseil au **04 68 58 92 03**



AGENDA ÉVÈNEMENTS

MAI - JUIN - JUILLET 2019



1. WEEK-END ADOS DE 10 À 13 ANS

À SAINT-CYPRIEN

Au mois de décembre nous vous avons annoncé que la CMCAS allait organiser un week-end rien que pour vous ! Nous vous attendons pour un week-end festif et sportif sur le centre de vacances de Saint-Cyprien. Comme pratiques sportives vous avez le choix : optimist, catamaran, paddle, kayak de mer..

18 & 19 MAI 2019

2. TOURNOI DE FOOTBALL

À SAINT-CYPRIEN

Football à sept : un tournoi à la CCAS de Saint-Cyprien, le 18 mai 2019 auquel tout le monde est invité (à partir de 16 ans) sur le terrain ou en tribune. Venez vous affronter pour une journée de défis dans la joie et l'amitié !

18 MAI 2019



3. LES NATUR'AILES À NARBONNE

À NARBONNE-PLAGE

Incontournables, prenez dates dès maintenant !

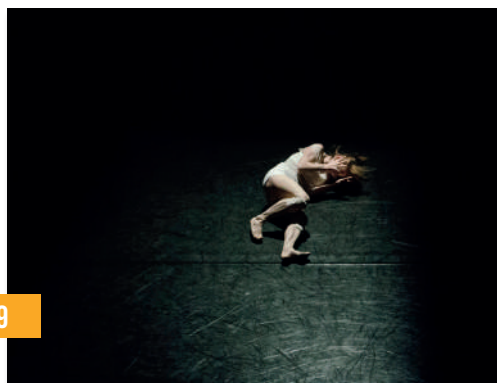
Les superbes structures géantes sont de retour pour colorer le ciel narbonnais, ainsi que les ateliers de fabrication de cerfs-volants, le parcours éolien ou encore les jeux en bois géants. Ce sont aussi la présence des équipes de France, d'Espagne et d'Italie qui s'affronteront pour éblouir les spectateurs de leurs figures dans le ciel azur de Narbonne-Plage.

1 & 2 JUIN 2019

4. RENCONTRES CULTURELLES

Retrouvez prochainement les lieux et dates des Rencontres Culturelles CCAS Été 2019 de la région sur le Site internet de la CMCAS. Ces rencontres sont ouvertes à tous les bénéficiaires, profitez-en pour découvrir des disciplines différentes, laissez-vous surprendre par les artistes !

ÉTÉ 2019



14 SEPTEMBRE 2019 À SAINTE-MARIE

FÊTE ^{DE LA}
CMCAS

AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES

*Remise en cause
des régimes spéciaux !*

INFOS ET INSCRIPTIONS
ANTENNES ET SL VIES
WWW.CMCAS@APO.FR



CMCAS
AUDE - PYRÉNÉES ORIENTALES

ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2019 !

01. Fête des retraités :

- le mardi 3 décembre lieu à définir,
- le mardi 11 décembre au Palais des Congrès de Gruissan.

02. Arbres de Noël les samedis :

- 30 novembre à St Cyprien, centre de vacances CCAS de Saint-Cyprien,
- 7 décembre à Gruissan, Centre CEVEO (ancien centre CCAS),
- 14 décembre à Carcassonne, gymnase CMCAS côte Buffon.



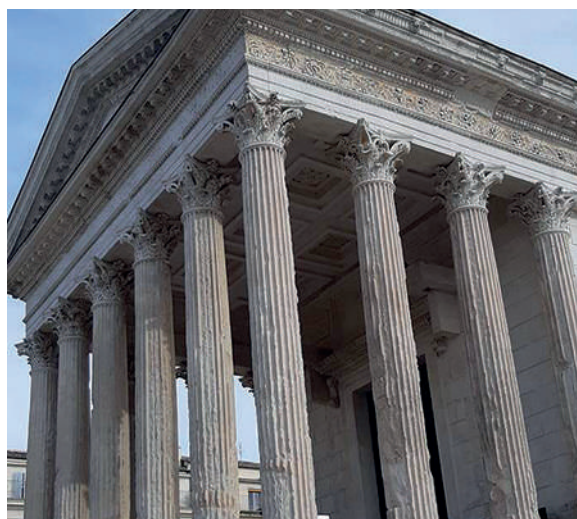
RETOUR D'ACTIVITÉS SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME À NÎMES

C'est avec un grand plaisir que nous apprécions chaque année cette activité « La Journée internationale des droits des femmes ». Cette année les contraintes d'organisation ont imposé deux circuits identiques mais inversés, l'un au départ de Carcassonne, l'autre de Perpignan.

La journée Catalane :

Nîmes La Romaine nous accueille avec la visite de la « Maison carrée » qui n'est pas carrée (car le rectangle n'existait pas à l'époque). Le guide nous attend devant ce temple, monument romain intact avec ses colonnes corinthiennes dédié aux héritiers d'Auguste. Nous assistons à la projection d'un petit film sur la naissance de Nîmes. NEMAUSUS étant la capitale de la tribu des Volques arécomiques et l'une des plus vastes cités de la Gaule qui devient une ville Romaine. Il ne faut pas oublier que l'importance de cette cité est liée au caractère sacré de sa source mais aussi à ces constructeurs de génie qui ont laissé des projets colossaux d'architecture motivés par Jules César l'ambitieux : des routes (la Via Domitia), des ponts comme le très célèbre pont du Gard et des amphithéâtres comme les Arènes de Nîmes dans lesquelles notre guide nous fait entrer. Assises sur les gradins, le soleil dans les yeux, il nous relate avec passion et humour ses connaissances et nous entraîne malgré nous vers ce passé, le lieu étant propice, c'est comme si nous étions les spectateurs de ces combats de gladiateurs et d'animaux qui se déroulaient dans cette arène. 24 000 personnes pouvaient pénétrer dans cet édifice en un quart d'heure, encore une prouesse pour l'époque.

Après un fameux repas à l'Esquielle, et malgré un retard de transport, nous voilà dans le musée de la soie à Saint Hyppolite du fort, deuxième visite de la journée. L'animatrice nous explique cette métamorphose extraordinaire, « du ver à soie au fil de soie » ou comment d'un petit cocon, on peut dérouler 1500 m de fil de soie ? La graine, la larve, la chrysalide, le papillon, une merveille de la nature !! Pour LA FABRICATION DE LA SOIE les femmes possédaient l'art et le savoir, les secrets transmis de mère à fille. Certains hommes ont essayé de créer des magnaneries mais en vain, les femmes possèdent une chaleur spécifique et naturelle pour l'éclosion des larves.



Mais n'oublions pas que c'est la journée internationale des droits des femmes : en 1906 en pays cévenol, une grève de 20 jours s'instaure et les fileuses réclament un salaire plus décent et de meilleures conditions de travail (10 heures par jour). Ce n'est qu'en 1910 que le premier syndicat des ouvrières fileuses de soie voit le jour. Cette journée très instructive nous laissera un bon souvenir.

La journée Audoise :

Une très belle journée qui a commencé au musée de la soie à Saint Hyppolite du Fort avec un maître de conférences passionnée qui nous a fait découvrir la complexité de la sériciculture en Cévennes, élevage du vers à soie à la fabrication de l'étoffe avec les différents ateliers.

Déjeuner cévenol dans un magnifique mas à l'auberge « la Cigaloise » suivi de la visite guidée de l'amphithéâtre le mieux conservé au monde : les Arènes de Nîmes, exceptionnel ! Puis la Maison Carrée, ancienne de 2000 ans, seul temple du monde antique intégralement conservé, un véritable bijou ! à l'intérieur, projection d'un petit film, révision d'histoire des Gaulois aux Romains agrémentée d'anecdotes très sympathiques avec notre charmant guide « Patrick ».

Bonne ambiance, timing serré par les horaires de visite mais bien organisé. Ce fut une belle et agréable journée.

Claudie CAHUZAC et Anne CORDESSE

C'EST L'ÉTÉ AVANT L'HEURE, EN AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES !

GRUISSAN, NARBONNE PLAGE, SAINT-PIERRE-LA MER

Prenez l'air et évadez-vous en famille! Pour vous amateurs de la nature, les stations offrent des départs pour des randonnées dans le massif sauvage et préservé de la Clape.

Pour ceux qui sont plus farniente, profitez des plages propices à la baignade et aux loisirs sportifs, tels que le char à voile, le beach volley, la planche à voile, le jet ski, le catamaran ou encore le kayak de mer.

▼ Hébergement en gîte à Narbonne-Plage, centre campéole, Route de Gruissan, 11100 Narbonne-Plage 04.68.49.83.65.



SAINT-CYPRIEN

Saint-Cyprien Méditerranée n'a pas fini de vous surprendre ! Joyau de la Côte Vermeille, cette station est l'une des plus belles de la Méditerranée, sa douceur de vivre, son dynamisme et sa tranquillité, sont des facteurs recherchés.

Située entre terre et mer, longues plages de sables blanc et cœur historique typiquement catalan, profitez de son environnement paisible et de ses espaces verts. Que ce soit en famille ou entre amis, bénéficiez des activités sportives ou de loisirs comme, le golf international, de kite surf, de plongée, de centre équestre, des jardins, du parc de la Prade... et des kilomètres de sentiers sécurisés.

Sur le centre CCAS, profitez d'un accès à la piscine, d'un parc de pétanque, d'un terrain de tennis, d'une salle de musculation, d'un mini golf, et location de vélos

Tous les samedis soir une animation musicale vous attend pour enflammer les nuits.

Les clubs enfants et jeunes sont ouverts les samedis et dimanches.

Les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 9h30 à 11h30, des sessions de remise en forme et de prévention physique sont à votre disposition.

▼ Centre CCAS, Saint-Cyprien, La Colomine de Las Monges 04.68.21.44.12.



Nous vous rappelons que la Carte PASS'Centre s'étend sur les centres de vacances CCAS, et ce, tout au long de leur période d'ouverture. Elle est exclusivement réservée à l'ouvrant-droit et ayant(s)-droit inscrits sur l'attestation ACTIV et donne accès :

- à toutes les activités culturelles et sportives proposées sur les centres CCAS de Matemale, Estagel, Saint-Cyprien et Sainte-Marie, que ce soient des activités gratuites ou payantes,

- à la restauration midi et soir (self, pizzas, tapas, etc.),

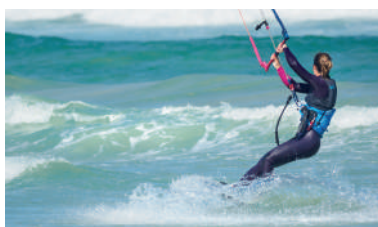
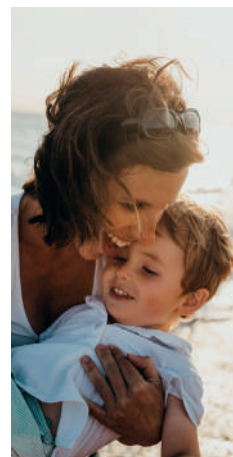
- au point-rencontre (bar),

- aux repas festifs : Une réservation préalable doit être faite auprès de l'accueil du centre directement. Le paiement devra être fait en amont (sur le centre directement ou sur une des antennes de la CMCAS),

- aux spectacles et événementiels produits par les centres et aux rencontres culturelles,

- aux installations sportives des centres.





MATEMALE

À 1500 mètres d'altitude sur le plateau du Capcir dans les Pyrénées-Orientales, Matemale, petit village de montagne, conjugue tradition catalane, authenticité, découverte. Surnommée « le petit Canada » avec son lac bordé par la forêt royale de la Matte, ce village reste propice à la détente et à la pratique d'activités diversifiées. Tous les plaisirs sont réunis pour prendre de l'altitude et profiter du grand air.

Venez prendre des couleurs en famille avec des activités pour tous les goûts, tous les niveaux et pour tous les âges. Explorez le Capcir avec des balades pédestres, en VTT ou équestres. Les parcours d'arbre en arbre, le canyoning en eau chaude, la spéléologie, la pratique de golf ainsi que des aires de pique-nique vous attendent autour du lac.

D'autres activités sont possible sur le centre CCAS, comme la pétanque, le city stade...

▼ Centre CCAS, Matemale,
Hameau du Lac et Riu Fred
04.68.30.60.50.

ESTAGEL

Estagel est une petite commune du Sud de la France, habitée depuis très longtemps. Ce petit village offre un oasis de calme et de paix. Situé dans une région dont le patrimoine culturel, historique et géologique est infini, vous partirez à la recherche des châteaux cathares, des musées de la Préhistoire de Tautavel et Balesta mais aussi de pouvoir vous ressourcer dans les cours d'eau.

Le centre d'Estagel est habilité par la Fédération Française de Cyclotourisme (base VTT), constituée de 400km de pistes et de chemins balisés à travers la garrigue et les vignes. Départ du centre CCAS, vous avez aussi la possibilité de louer les VTT directement sur place, sans oublier le mini-golf, la pétanque, le point rencontre....

▼ Centre CCAS, Estagel,
20 rue Jean-Lurçat
04.68.64.80.00.



Conditions de réservation et de paiement :

. Réservation ferme d'un week-end à l'antenne avec un acompte de 30%.

. Paiement du solde avant le départ à J-8 et impression de la réservation qui sera présentée à votre arrivée à l'accueil du centre CCAS.

. Pour toute annulation avant le départ et pendant le week-end, les conditions générales de vente de la CCAS seront appliquées.

LES 80 ANS DE LA RETIRADA !

La Retirada, du mot retraite en espagnol et catalan, est l'exode des réfugiés espagnols de la guerre civile. À partir de février 1939, ce sont plus de 450 000 Républicains qui franchissent la frontière franco-espagnole.

BREF RAPPEL HISTORIQUE :

La proclamation de la Seconde République, le **14 avril 1931**, vient nourrir l'espoir d'une société meilleure. Le gouvernement entreprend une série de réformes novatrices, au caractère progressiste, venant rompre avec les régimes et gouvernements conservateurs précédents, fortement soutenus par l'Église. Les changements opérés sont immédiats et radicaux : séparation de l'Église et de l'État, mariage et divorce civil, réformes de l'armée, de l'enseignement, réforme agraire, mesures sociales et professionnelles, statut d'autonomie pour la région catalane et de façon notable, droit de vote pour les femmes et droit à l'avortement.

Le 16 février 1936 : Le Front populaire (Frente Popular), coalition réunissant plusieurs partis et organisations de gauche remporte les élections législatives.

Malgré des avancées sociales indéniables, la déception grandit et petit à petit, les illusions s'évanouissent pour laisser place à l'expression du mécontentement populaire qui exacerbe les tensions sociopolitiques.

17 & 18 juillet 1936 : Putsch de Franco au Maroc. Début de la guerre civile. Durant près de trois ans, le peuple espagnol se trouve divisé : d'un côté, les nationalistes séditieux et



fascistes, dirigés par le Général Francisco Franco et soutenus par l'Église et l'armée, de l'autre les Républicains qui comptent dans leurs rangs différentes tendances de gauche - marxistes, anarchistes, socialistes, communistes et républicains modérés. Souvent considérée comme un prélude à la Seconde Guerre

mondiale, l'Espagne devient aussi le terrain de confrontations internationales. Dans le camp nationaliste, les troupes d'Hitler et de Mussolini s'entraînent et testent leur matériel. La France va au-delà de la politique de non intervention en refusant de livrer des armes au gouvernement démocratiquement élu. Du côté des Républicains, en Septembre - octobre 1936 sont créées les Brigades Internationales.

1937 : Les Républicains attaquent à Brunete (5 juillet) et à Teruel (15 décembre) et font subir aux volontaires italiens un échec à Guadalajara (mars). Mais les franquistes s'emparent, au sud, de Málaga (10 février), et au nord, de Bilbao (19 juin), de Santander (26 août) et de Gijón (19 octobre). Leurs



offensives sont appuyées par des bombardements de terreur de la Légion allemande Condor (raid sur Guernica, en avril 1937). Cette dernière attaque inspira au peintre Pablo Picasso, une œuvre présentée lors de l'Exposition universelle tenue à Paris en 1937, pavillon de l'Espagne.

1939 : le 26 janvier, prise de Barcelone. Le 28 mars, prise de Madrid. Début de la **RETIRADA**. **450 000 Républicains** fuient leur pays. La France qui a mené une politique de « non intervention ! » reconnaît le gouvernement de Franco alors que la République espagnole légitime n'est pas encore tombée. Pétain est le premier ambassadeur français auprès de Franco.

LE DÉBUT DE L'EXODE

L'avancée des troupes franquistes oblige, dès 1936, de nombreux républicains à quitter provisoirement l'Espagne pour fuir les combats. Un exode intérieur jette également sur les routes des milliers d'Espagnols, qui trouvent progressivement refuge en Catalogne. Quand le 26 janvier 1939, Barcelone tombe aux mains du général Franco, la population catalane et avec elle des milliers de républicains provenant de toute

L'Espagne, se dirige vers la frontière française pour échapper à la répression. Les civils sont bientôt rejoints par une partie de l'armée républicaine. Cette retraite entraîne dans l'exode des centaines de milliers de réfugiés. Le passage de la frontière se fait dans des conditions particulièrement pénibles : les populations sont affaiblies par trois ans de combats et de privations, les cols sont enneigés, l'aviation italienne bombarde les réfugiés sur les routes catalanes. Les civils et militaires sont le plus souvent partis précipitamment, avec peu d'affaires, et ils arrivent en France dans le dénuement le plus complet.

L'accueil de ces réfugiés sera particulièrement lamentable et indigne d'un pays comme la France. Dès leur arrivée, ces enfants, femmes et hommes seront parqués dans des conditions de confort et d'hygiène entraînant la mort de nombre d'entre eux.

Après de trop longues hésitations, le gouvernement français du radical Edouard Daladier décide finalement d'ouvrir la frontière le 28 janvier 1939, mais aux seuls réfugiés civils. Les hommes armés patientent quelques jours de plus sous les bombardements italiens. Le 5 février, la frontière est enfin ouverte aux soldats républicains. Du 28 janvier au 13 février, ce sont **475 000 personnes** qui passent la frontière française, en différents points du territoire : Cerbère, Le Perthus, Prats de Mollo, Bourg-Madame, etc. et sont enfermés dans différents camps :

En Cerdagne, à Bourg-Madame et à Latour-de-Carol. Ces camps sont les premiers fermés à cause de l'hiver rigoureux (moins huit à dix degrés, mortalité infantile de 20%) ;

Dans le Haut-Vallespir, trois centres sont créés :

- Les Espagnols et les membres des Brigades internationales sont dirigés vers Arles-sur-Tech et Amélie-les-Bains ;
- Le Camp de Saint-Laurent-de-Cerdans accueille 5 000 Espagnols dans une usine de sandales ;

Les camps les plus importants et les plus nombreux sont installés sur le littoral ; des camps spécialisés dans le regroupement et le reconditionnement du matériel sont créés au Champ de Mars de Perpignan et Villeneuve-la-Rivière.

Des camps de concentration⁽¹⁾ sont installés en catastrophe sur les plages, les réfugiés construisant eux-mêmes leurs baraquements.

Les prisonniers franquistes, qui avaient franchi la frontière le 8, sont internés à part, à Amélie-les-Bains et au stade d'Elne.

Dans tous ces camps, les conditions de vie y sont déplorables,

souvent sans installation sanitaire. Saint-Cyprien est même déclaré officiellement « zone paludique ». De février à juillet 1939, 15 000 personnes meurent dans les camps, la plupart de dysenterie, soit un taux de mortalité supérieur à 6 %.

Le 23 février, une organisation est progressivement mise en place par le gouvernement. Des camps de contrôle ou de triage sont créés au Boulou et à Bourg-Madame qui orientent vers des camps spécialisés.

En mars, 264 000 Espagnols se serrent dans les camps du Roussillon, quand la population départementale s'élève à moins de 240 000 personnes. En avril 43 000 réfugiés sont encore retenus à Argelès-sur-Mer, 70 000 au Barcarès, 30 000 à Saint-Cyprien. Il faut attendre le début du printemps 1939 pour voir des camps être créés à la périphérie des Pyrénées-Orientales, notamment à Agde et Bram.

NB : Le mot milicien, souvent employé ci-après n'a rien à voir avec la milice collabo pétainiste. Il s'agit de soldats Républicains engagés dans différents milices.

À noter qu'un grand nombre de Républicains espagnols s'engageront dans la Résistance. Nombreux seront fusillés ou déportés.

Une exposition du photjournaliste suisse Paul Senn au Mémorial du Camp de Rivesaltes. Il présente à travers 1 200 photographies (144 exposées, les autres accessibles sur des tablettes fournies par le Mémorial), témoigne à la fois de l'accueil déplorable fait par les autorités françaises aux 500 000 réfugiés espagnols en 1939, et de l'élan de solidarité de la population française.

L'exposition de Paul Senn sera également itinérante. Sous le nom « Des espagnols dans les camps », elle fera escale dans les 13 anciens lieux d'internement de la région et sera composée de 14 portraits accompagnés de témoignages de réfugiés.



⁽¹⁾. Mot employé alors. Au sens étymologique du terme c'est un espace clos où des personnes sont concentrées. L'expression camp de concentration n'est pas encore synonyme de camp de déportation ou d'extermination.

L'AIDE FAMILIALE À LA PETITE ENFANCE



CESU PETITE ENFANCE



NOUVEAU CESU DE BRANCHE IEG

Le 15 décembre 2017, un accord de Branche relatif à l'évolution des droits familiaux a été signé par les fédérations syndicales. Il propose aux ouvriers droit de choisir, à partir du 1^{er} janvier 2019, entre 2 types de droits jusqu'au 12 ans du dernier enfant à charge :

- Jours congé parent ouvert aux pères comme aux mères (anciennement « mère de famille ») : 8 demi-journées cumulables. Ce congé ne nécessitera pas de justificatif mais une simple demande d'autorisation de congé.
- 60 heures de CESU de Branche (garde d'enfant, entretien du domicile, cours à domicile). L'employeur rembourse 80 % du montant dépensé sur une année civile, le reste étant à la charge du salarié.

DES DROITS SUPPLÉMENTAIRES SONT ACCORDÉS POUR LES SITUATIONS PARTICULIÈRES :

- Enfants de moins de 3 ans : 40 heures de CESU de Branche en plus
- Familles monoparentales : 4 demi-journées de congé parents en plus ou 20h de CESU supplémentaires.

Pour toute information sur le dispositif CESU de branche, **téléphonez au 08 21 23 24 25 ou contactez le service RH de votre entreprise.**

Au 31 décembre 2018, toutes les conventions CESU Petite Enfance, signées entre une quarantaine d'entreprises et le Comité de Coordination des CMCAS, ont pris fin sur décisions unilatérales des employeurs.

Le désengagement de tous les employeurs de l'accord CESU petite enfance pour 2019 est annoncé. À l'heure où les salariés font le choix entre le « CESU de branche » ou le « Congé Parent », en lien avec l'accord de branche relatif à l'évolution des droits familiaux, une telle décision est source de confusion.

En effet, beaucoup de salariés font le choix de garder le « Congé Parent » en partant du principe qu'ils continueront à bénéficier du « CESU petite enfance ». Mais les salariés bénéficiaires du « CESU petite enfance » ont-ils été informés, par leur unité, **de la fin de cet accord ?** Alors que les employeurs de la branche des IEG ont décidé unilatéralement d'une augmentation de 0.3% du SNB, dérisoire et dégradant le pouvoir d'achat (inflation à 2.2%), tous les administrateurs de la CMCAS Aude Pyrénées-Orientales, considèrent que les agents avec des enfants en bas âges ne doivent pas subir, une nouvelle fois, une baisse de leur pouvoir d'achat.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la CMCAS de l'Aude et des Pyrénées-Orientales soutient la demande d'ouverture des négociations « CESU petite enfance » effectuée par le Comité de Coordination et tous les administrateurs demandent le maintien d'un budget pouvant répondre à un nouvel accord tripartite (salariés, employeurs et activités sociales).

Une nouvelle aide à la petite enfance a été mise en place par les Activités Sociales suite à la décision unilatérale des employeurs de mettre fin aux conventions existantes.

À l'origine, ce CESU de Branche n'avait pas vocation à remplacer l'ancien, qui était propre à la Petite Enfance. Malgré les contraintes budgétaires qui leur sont imposées, **les Activités Sociales ont alors fait le choix de proposer une solution complémentaire.**

La Session du Comité de coordination propose donc la création d'une « **Aide familiale à la petite enfance** » à compter du 1^{er} janvier 2019, pour les parents IEG d'enfant(s) jusqu'à l'entrée à l'école dans l'année des 3 ans, en maintenant une enveloppe budgétaire égale au budget CESU petite enfance sur les années précédentes (6 millions d'euros).

Cette nouvelle aide, mise en place à compter du 1^{er} janvier 2019, est soumise à condition de ressources.

Le montant de l'aide varie de 150 euros à 400 euros par an en fonction des seuils de coefficients sociaux.

- Seuil Bas de Coefficient Social : **18 000€** → en dessous d'un coefficient social de 18 000€, les bénéficiaires toucheront **400€**
- Coefficient entre 18 000 et 32 000€ → l'aide sera dégressive
- Seuil Haut de Coefficient Social : 32 000€ → au-dessus d'un coefficient social de 32 000€, les bénéficiaires toucheront 150€

Tous les parents salariés des IEG ayant un ou des enfants âgés de au moins 3 mois à 3 ans non scolarisés (ou 7 ans dans le cas d'une situation de handicap) peuvent en bénéficier dès lors qu'ils ont recours à un mode rémunéré de garde d'enfant, qu'il soit individuel ou collectif.

Le versement se fera sur présentation de factures en une ou plusieurs fois sur la période de référence. Pour tout renseignement, contactez votre CMCAS ou SLVie.

Retrouvez le formulaire sur le site de la Cmcas à la rubrique Santé et Solidarité/ Aide à la garde d'enfant.



RETOUR D'ACTIVITÉS SUR LE TÉLÉTHON, LE MATCH DE RUGBY & LE CARNAVAL DE LIMOUX

Le week-end du 23 et 24 février le XV de France à rencontré le XV de Chardon pour le tournoi des 6 nations, ce fut l'occasion pour la commission jeunes agents de la CMCAS Aude Pyrénées-Orientales d'organiser un séjour à Paris.

50 bénéficiaires amoureux du ballon ovale ont pu assister à une jolie victoire de nos rugbymens français le samedi, et profiter du dimanche pour visiter la capitale sous un magnifique soleil.

La commission jeunes agents remercie tous les bénéficiaires présents.

Chers bénéficiaires n'hésitez pas à contacter la CMCAS Aude/Pyrénées-Orientales pour proposer vos idées activités.

Anthony Saint-Martinot



Le Carnaval de Limoux était une affaire d'hommes. Mais en 1972, des Limouxines se sont révoltées en créant la bande de « Las Fennas ».

Depuis, chaque année, elles prennent possession de la place de la République et s'affirment comme de magnifiques carnavales. Par leur thème du matin et par leurs sorties de 16h30 et 22h, elles n'ont aucun mal à attirer les visiteurs audois et autres. Cette année encore, elles ont réussi leurs sorties : toilettes et pas de danse ont enchanté les badauds.

Il est bon d'ajouter à la réussite de cette journée que les 40 participants de la CMCAS Aude-PO ont apprécié le repas servi à midi.

Dès 1972, « Las Fennas » prônaient l'égalité hommes-femmes ; elles ont bien réussi au Carnaval de Limoux.

L'arrivée du Téléthon CCAS des électriciens et gaziers s'est déroulé à Auch après un périple cyclo de plus de 400 km dans le Sud - Ouest.

À cette occasion une délégation de notre Conseil d'Administration s'est rendue à cette manifestation pour remettre notre participation de 2000€ votée à l'unanimité des élus. Nous avons aussi rappelé toutes nos actions solidaires, surtout après les inondations ayant touché nos collègues de l'Aude, solidarité aussi afin de préserver nos activités sociales et mutualistes.

L'édition 2019 de notre Téléthon devrait se dérouler sur notre territoire avec une première étape Perpignan-Narbonne. Un grand merci à notre Conseil d'Administration et à l'ensemble des participants.

Elie Solà.

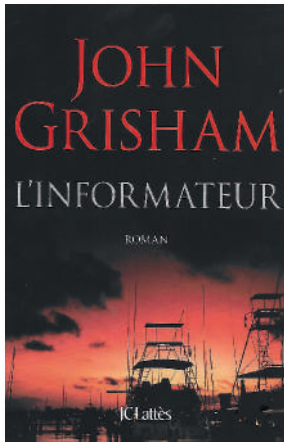


Roger LAGOUTTE



LES LIVRES DU MOMENT

Sélection de Claudie CAHUZAC, bibliothèque de Perpignan



L'INFORMATEUR

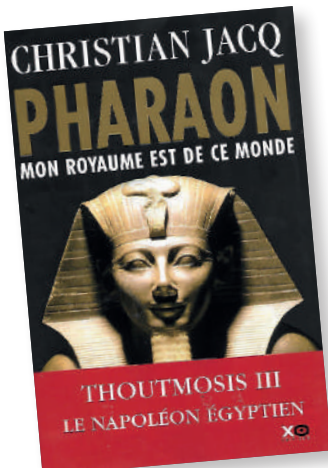
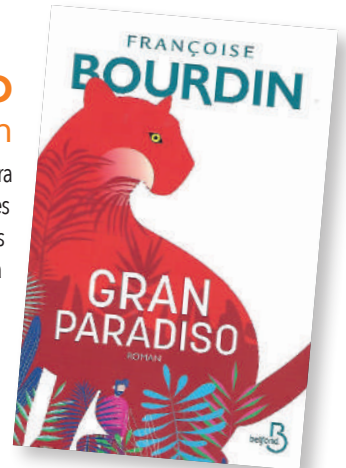
John Grisham

Nous voulons que nos juges soient honnêtes et sages. Leur intégrité, leur impartialité sont les fondements de notre système judiciaire. Mais que se passe-t-il quand un juge se laisse corrompre. Lacy Stoltz travaille pour le BIC, le service de l'inspection judiciaire. Avocate, sa mission consiste à mener l'enquête quand on lui rapporte des manquements à l'éthique. Après neuf ans dans ce service, elle sait que la plupart des écarts de conduite sont dus à l'incompétence, rarement à la corruption. Mais parfois de véritables affaires arrivent sur son bureau : un avocat, Grey Myers, anciennement radié du barreau, prétend qu'une magistrate de l'Etat de Floride a détourné plus d'argent que tous les juges véreux réunis. Elle serait mêlée à la construction d'un casino sur une réserve indienne sous l'emprise de la Coast Mafia, qui se sert largement dans la caisse. La juge reçoit sa part du butin et ferme les yeux sur ces activités illicites. L'alliance est solide. Tout le monde y trouve son compte. Lacy Stoltz comprend aussitôt que l'affaire risque d'être dangereuse. Le danger est une chose. La mort en est une autre.

GRAN PARADISO

Francoise Bourdin

Lorsque Lorenzo décide de changer de vie pour construire son propre paradis, c'est dans le Jura qu'il s'installe sur les terres que son grand-père lui a laissées en héritage. Des dizaines d'hectares en friche sur lesquels ce jeune vétérinaire pose la première pierre du parc animalier de ses rêves, où les espèces évolueront au plus près de leur habitat naturel. Un pari fou qui suscitera admiration ou hostilité, mais Lorenzo aidé de ses proches et de son équipe, sera prêt à tout pour faire vivre ce paradis terrestre... et reconquérir celle qu'il aime toujours en secret.



PHARAON MON ROYAUME EST DE CE MONDE

Christian Jacq

« Mon nom est Thoutmosis », et j'ai construit un monde.
Un monde aux frontières menacées par les ténèbres de la barbarie.
Un monde qui aurait pu disparaître sous le poids de l'avidité, du mensonge et de la médiocrité.
Mais j'ai combattu, jour après jour, avec l'aide des dieux pour que rayonne la lumière, et qu'elle nourrisse les humains. Et mon royaume fut de ce monde »
Redoutable stratège, guerrier intrépide, Thoutmosis repoussa toutes les attaques contre l'Egypte. Mais l'homme était aussi un savant qui ne cessa de vouloir améliorer le sort de son peuple. Follement épris de la musicienne Satiâh, il fut le premier roi égyptien à être appelé Pharaon.

2019

LA CMCAS AUDE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
PROPOSE



8 & 9 JUIN
ST CYPRIEN (66)
LA COLOMINE DE LAS MONGES

FESTA LA RELÈVE

22 LONGS RIFFS
LA BRIGADE DU KIF

HABIBI - ZOMPA FAMILY
ELECTRIC OCTOPUS ORCHESTRA
LES RAT'S CORDÉS - RAPTUS
COMBO PACHECO



BAR RESTAURATION



HÉBERGEMENT GÎTE/CAMPEUR



CLUB ENFANTS 3/12 ANS

FRENCH
GEEK
MOVEMENT
LES TROUS
DENTES